

Commune de JARNAC

Extension du Cimetière des Grands Maisons

NOTE DE PRESENTATION

Située entre Angoulême et Cognac, la Commune de Jarnac (4643 habitants) est édifiée sur un coteau de la rive droite de la Charente.

Jarnac possède deux cimetières :

- Le cimetière du ROC, route des Champagnères, en commun avec la commune des Métairies, « hors murs » ;
- Le cimetière des Grands Maisons (1840), rue des Grands Maisons, « intra-muros » avec une partie ancienne et une partie actuelle, à moins de 35 mètres des habitations.

Le cimetière des Grands Maisons, déjà agrandi il y a plus de quarante ans, est actuellement saturé. Les Jarnacais n'ont plus la possibilité d'acheter des concessions.

La commune a profité d'une opportunité de vente pour acquérir deux parcelles adjacentes, dont la dernière acquisition a été faite le 11 février 2012. Le conseil municipal envisage une extension du cimetière sur les nouvelles parcelles ainsi que la construction d'un columbarium.

Les terrains acquis ainsi que le cimetière des Grands Maisons ne sont pas situés dans la zone Natura 2000.

Il est prévu :

- La réalisation d'un mur d'enceinte en maçonnerie de moellons
- La réalisation d'allées stabilisées et gravillonnées
- La création de 200 nouveaux espaces de concessions (fosses murées et caveaux)
- La création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium
- La réalisation d'un préau pour l'accueil des familles
- La réalisation d'une nouvelle entrée plus sécurisée sur la route de Julienne

La réalisation du mur d'enceinte s'effectuera en moellons, identique à l'existant afin de ne pas rompre l'architecture des murets charentais.

Les demandes plus importantes de crémation amènent la commune de Jarnac à concevoir un columbarium au Cimetière des Grands Maisons. Cette création permettra de ne pas scinder une famille dans les deux cimetières de la commune. Le lien familial ne sera pas éclaté et la commune aura également l'assurance de pérenniser l'entretien des concessions funéraires par les familles.

Les obsèques civiles, en nombre croissant, ne bénéficient pas de cérémonies particulières, la création du préau permettra d'avoir un lieu de recueillement pour les familles en deuil avant l'inhumation de la personne décédée dans sa concession funéraire. Plusieurs associations laïques sensibilisent les communes pour apporter aux familles une possibilité de se recueillir, soit en offrant l'utilisation d'une salle municipale ou soit l'utilisation d'un lieu au sein même du cimetière.

Une nouvelle entrée, côté route de Julienne, est prévue. Celle-ci permettra au convoi funéraire d'avoir un deuxième accès à ce cimetière et toutes personnes (famille, concessionnaire, visiteurs) d'y pénétrer par cette rue. Cet accès sera sécurisé par la mise en place d'un plateau surélevé.

La Commune de Jarnac est maître d'ouvrage. Les travaux sont programmés à compter du 1^{er} semestre 2013.

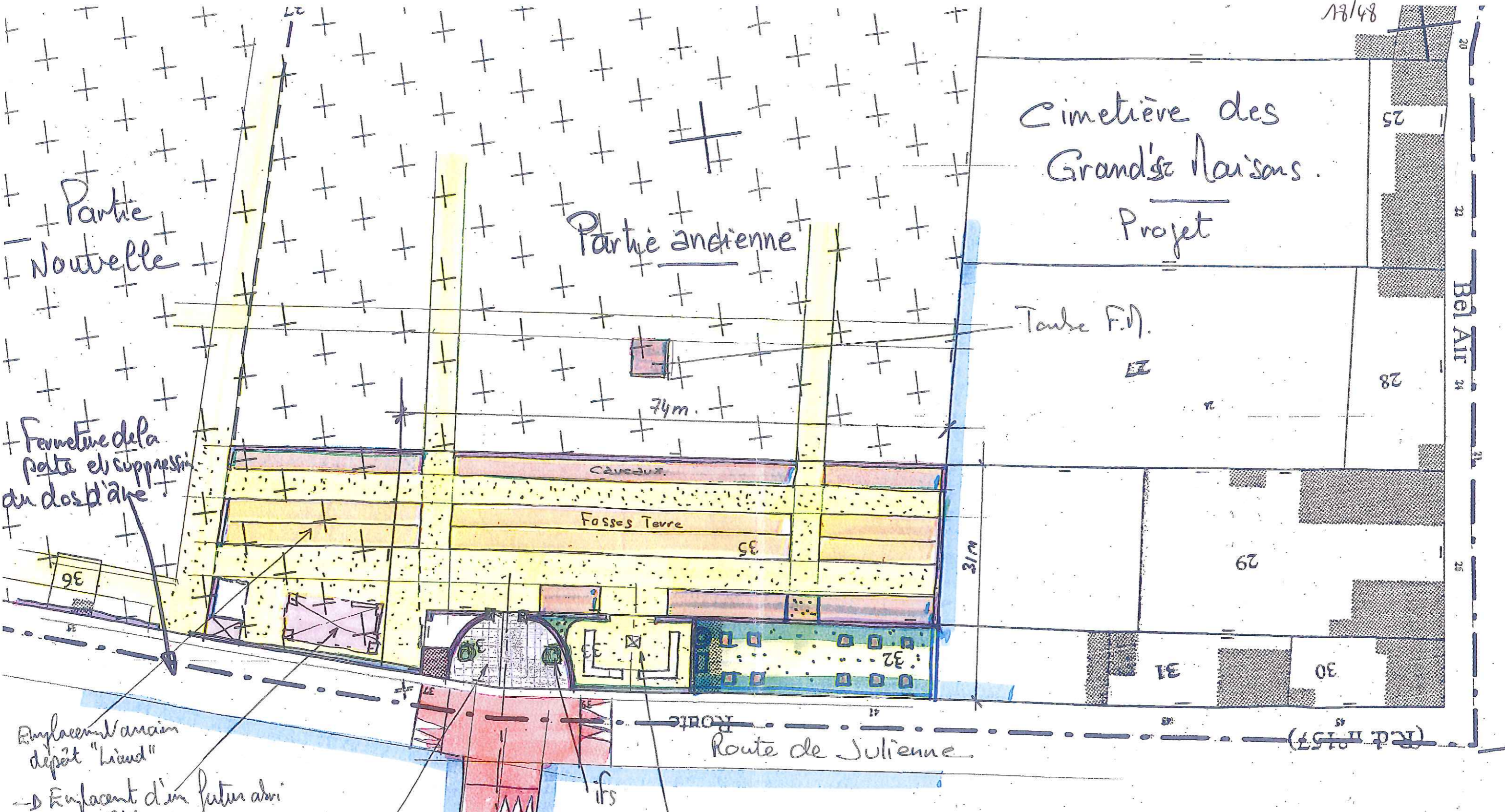
Cette extension du cimetière des Grands Maisons a été décidée par le Conseil Municipal de Jarnac en sa séance du 15 décembre 2011, soumis maintenant à enquête publique conformément à l'article L.2223-1 du Code des Collectivités territoriales.

1948



PLAN DE MASSE

Echelle 1/5000



Partie Nouvelle

Partie ancienne

Cimetière des Grand's Maisons
Projet

Fermeture de la porte et suppression du dos d'âne

Emplacement ancien dépôt "Liaud"
Emplacement d'un futur abri côté nord

Entrée/Sortie avec dégagement plantée de ifs dans l'axe de Carre de l'entree

cité des Boutines

Colonnaire
15ml x 10ml

- Allée Sablée idem existant ou selon lame
- Caveaux
- Fosses "terre"
- constructions